

UN COMPTE EDUCATION NATIONALE POUR SUIVRE LA SCOLARITÉ DE MON ENFANT SUR INTERNET

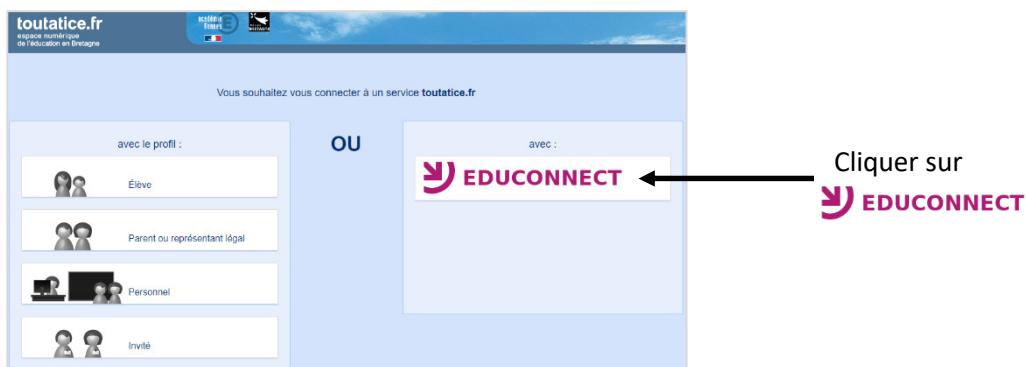
→ Création du compte par le responsable de l'enfant

De chez vous, il est possible de suivre la scolarité de vos enfants **inscrits à l'école élémentaire**. Aujourd'hui, vous pouvez consulter, en ligne, le livret scolaire (**livret scolaire unique du CP à la 3^e**).



L'école permet à chaque responsable d'élève de **créer un compte** Éducation nationale pour accéder aux services en ligne proposés par l'école :

<https://www.toutatice.fr>




J'accède aux services en ligne des établissements scolaires

J'accède à mes services avec FranceConnect



Qu'est-ce que FranceConnect?

OU

J'utilise mes identifiants Éducation Nationale

Identifiant

Mot de passe

Se connecter

[Identifiant perdu](#) [Mot de passe perdu](#)

OU

[Je n'ai pas de compte](#)

La création de votre compte peut se faire **au choix** via :



FranceConnect, le dispositif sécurisé proposé par l'état pour simplifier vos démarches en ligne

OU



Votre **numéro de téléphone portable**

I. JE CREE MON COMPTE VIA FRANCECONNECT

Vous utilisez déjà FranceConnect (impots.gouv, ameli.fr,...), reprenez votre identifiant et votre mot de passe pour vous connecter aux services en ligne de l'Éducation nationale.

①

Cliquez sur le bouton **S'identifier avec FranceConnect**



②

Choisissez le service public avec lequel vous souhaitez vous identifier



③

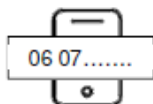
En fonction du service choisi, indiquez vos identifiants (ex. Impots.gouv)

④

Une fois reconnu par FranceConnect, cliquez sur le bouton **Continuez**

Il ne reste plus qu'à renseigner les informations suivantes :

①



Votre **numéro de portable** tel qu'il est indiqué sur la fiche de renseignements de l'école.

**Si votre numéro a changé, contactez l'école pour qu'elle modifie votre fiche*

②



Une fois votre numéro validé, vous recevez un **code d'activation par SMS** à reporter dans l'application dans les 30 mn

③



Les **dates de naissance** de chacun de vos enfants scolarisés en école élémentaire



Vous pouvez maintenant accéder facilement aux services en ligne de l'Éducation nationale en vous identifiant avec FranceConnect

II. JE CREE MON COMPTE VIA MON NUMERO DE TELEPHONE PORTABLE

Pour créer votre compte, vous pouvez aussi choisir d'utiliser votre numéro de téléphone portable.

①

L'intitulé en bas de page « **Je n'ai pas de compte** » vous permet de créer votre compte via votre numéro de téléphone portable.

J'accède aux services en ligne des établissements scolaires
J'accède à mes services avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect
Ou

J'utilise mes Identifiants EduConnect

Identifiant
Mot de passe

Valider

Identifiant perdu Mot de passe perdu

Je n'ai pas de compte

②

Le numéro de téléphone à indiquer est celui inscrit sur la fiche de renseignements de l'école(*).

**Si votre numéro a changé, contactez l'école pour qu'elle modifie votre fiche*

Je crée mon compte

Nom
Depont

Prénom
Patrick

N° de téléphone portable
06 06 06 06 06

Continuer

Une fois votre numéro validé, vous recevez un code d'activation par SMS à reporter dans l'application dans les 30 mn

③

Il vous reste à indiquer la date de naissance de vos enfants scolarisés en école élémentaire.

Je suis bien Patrick Dupont

Je confirme le rattachement à mon compte des enfants suivants :

Ecole élémentaire Marie Curie

Genevieve LOHEZ	née le	Date de naissance	
Marcus LOHEZ	née le	Date de naissance	

Continuer

④

Votre compte a été créé. Votre identifiant s'affiche : **Notez-le** car il vous servira à chaque connexion.

Il ne vous reste plus qu'à créer votre mot de passe (8 à 14 caractères dont 1 chiffre) et le confirmer pour valider votre compte.

Je prends note de mon identifiant
patrick.dupont1

Je crée mon mot de passe

...et je le confirme en le saisissant à nouveau

Terminer



Vous pouvez maintenant accéder aux services en ligne avec votre identifiant et votre mot de passe.

Si vous avez changé de numéro de téléphone portable, pensez à le communiquer à l'école qui pourra alors mettre à jour votre fiche de renseignements.